Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 AOUT 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de William Laferriere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,617 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final supplémentaire présenté par George St. Paul, administrateur provisoire de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GAGE, BALDWIN & CRABITESS, Avocats.
août 5 9 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert G. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,115 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Mme Kate Rainey Phelps, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHARLES ROSEN et WILLIAM A. DIXON, Avocats.
août 6 10 15

Succession de Edward J. Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,009 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George A. Bonnet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R.-A. TICHENOR, Avocat.
août 6 10 15

Succession de Mme Martha Mary Morris, veuve de Henry J. Hearsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,532 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Paul O. Fallon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. STAFFORD, Avocat.
août 5 9 14

Succession de Ralph Norton O'Hara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,303 — Division D — Attendu que Mme Mary Elizabeth Yenor, veuve de Ralph Norton O'Hara, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Ralph Norton O'Hara, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOSEPH SINAI, Avocat.
juil 31—août 4 9

Succession de Joseph F. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,817 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis F. Birou, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
RAYMOND GAUCHE, Avocat.
juil 31—août 4 9

Succession de Mme Charlotte Miller, veuve en première noce de Adam Gauch, veuve en seconde noce de James D. O'Brien, et veuve en troisième noce de Philip Doran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,219 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Magdeleine Gauch, épouse de Joseph S. Cresap, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. L. DENEGRE, JR., Avocat.
août 1 8 10

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une buanderie.

Canal-Villere Realty Co. vs. K. P. Wet Wash Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,083 — En vertu d'un ordre de vente daté du 27 juillet 1915 et qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 9 août 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Sur l'étage inférieur des lieux No. 1521 rue Canal.

Le contenu et installations, etc., de la buanderie sur les dits lieux, consistant en une chaudière, un moteur, des machines de lessiverie, centrifuges, laveuses, fers électriques, tables, chaux, amidon, du bleu, des chaises, des pupitres, des rayons, des corbeilles, accessoires, le tout d'après un inventaire classifié.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
juil 28—août 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District. La seconde pièce avec bâtiments portant les numéros municipaux 1821 et 1823 rue Music, entre les rues Prieur et Roman.

Henry Prince vs. Celestin Lamazou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,651 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivant, décrite savoir:

I. Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désigné comme lot C sur un croquis fait par C. Lucas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music par une profondeur de cent cinquante-quatre pieds huit pouces entre lignes parallèles, excepté dix pieds de face à la rue Music, sur la même profondeur, vendus à E. A. Carrere Co., Ltd., d'après un acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 4 novembre 1911.

II. Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Music, Roman et Arts, désignés comme lots A et B sur un croquis fait par C. Lucas Lewis, voyer, daté du 13 août 1908, d'après quel croquis les dits lots mesurent comme suit: Le lot A mesure vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Music, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds, et le lot B mesure vingt-sept pieds de face à la rue Music, ayant une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue N. Roman de cent vingt-sept pieds, trois pouces et trois lignes, de là sur une ligne allant vers la rue N. Roman sept pieds, quatre pouces et cinq lignes, de là une autre profondeur de dix-neuf pieds, dix pouces et six lignes par une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent cinquante-quatre pieds huit pouces, avec une largeur de trente-quatre pieds, quatre pouces et cinq lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour le demandeur.
juil 16 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terrain de valeur dans le Deuxième District, sur la rue Cortez, entre les rues Canal et Douane (dans l'Ilet rue Télémaque).

Henry Seidel vs. Succession de Mlle Ruth Johnston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,056 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., y appartenant ou y ayant effet, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cortez, Canal, Télémaque et Douane, lequel dit lot est désigné par le No. 11 et joint le lot No. 12 sur un croquis fait par Edgar Pille, député voyer de la ville, le 13 juin 1897, annexé à un acte de vente passé devant J. M. Queyrouze, notaire, sous date du 25 août 1897. Les dits lots portant les Nos. 11 et 12 étant à une distance de cent soixante-trois pieds et quatre pouces du coin des rues Canal et Cortez, et le dit lot No. 11 (onze) mesure trente pieds de face à la rue Cortez par une profondeur de cent trente-huit pieds, six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour le demandeur.
juil 30 31—août 6 13 20 27—sept 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Oldsmobile.

Frank Alvis Co. vs. John B. Dorsa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 85,333 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre au enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 18 août 1915, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans le garage de M. Zilbermann, No. 1317 rue Canal:

Une Oldsmobile, No. 7006.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD P. ELLENERT,
Avocat pour la demanderesse.
août 7 12 15

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées dans le Troisième District, les bâtisses portant le numéro 323 rue Tricou, et aussi un terrain rue Bienvenu.

Pierre Senac vs. Mme Paul Jean Castay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,958 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 83, borné par des rues Bienvenu, Delery, Pont Alba et Tricou, lesquels lots sons désignés par les Nos. 17 et 21 sur un plan d'arpentage fait par J. A. D'Hemecourt, ancien député voyer de la ville, daté du 21 juin 1875 et déposé dans les archives de A. Barnett, ancien notaire de cette ville, d'après quel plan les dits lots mesurent comme suit, savoir: Le lot No. 17 mesure trente pieds, quatre pouces et sept lignes de face à la rue Tricou par une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds. Le lot No. 21 mesure trente pieds quatre pouces de face à la rue Bienvenu par une profondeur entre lignes parallels de cent trente-six pieds dix pouces.

Saisie dans la procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
O. S. LIVAUDAIS,
Avocat pour le demandeur.
juil 10 11 16 23 30—août 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des propriétés de valeur améliorées du Troisième District, sur les propriétés 1, 2, 3 et 4 les bâtiments décrits portant les numéros municipaux 2018-20, 2022-24, 2026-28, 2030-32, 2034-36, 2038-40 rue Marigny; 2222-24, 2218-20 et 2214-16 rue Grant (ou Galvez), et No. 2031 rue des Champs-Elysées sur la propriété 5, portant le No. 2213 rue Marigny.

William H. Howcott vs. Era Realty Company, Limited, and Star Land Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,988 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Premièrement: Sept certains lots de terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Franklin dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par l'ancien No. 10, nouveau No. 1024, bornés par les rues Champs-Elysées, Marigny, Genius et Célestine, les dits lots sont désignés par les Nos. 1, 2, 6, 8, 9, 10 et 12, et mesurent comme suit: Les lots Nos. 1 et 2 ont chacun trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face sur Champs-Elysées, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent et onze pieds, d'après un plan tiré par J. A. Puejo le 28 juillet 1829, déposé aux archives de Jules Mossy, anciennement un notaire de cette ville. Les lots 6, 8, 9, 10 ont chacun trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent onze pieds, d'après un plan tiré par R. Perrier le 4 mai 1836, déposé aux archives de C. Pollock, anciennement un notaire de cette ville. Le lot No. 10 forme le coin des rues Marigny et Genius. Le lot No. 12 a trente-et-un pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Genius par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces sur le dit plan de R. Perrier.

Secondement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, le dit lot est désigné par le No. 11, sur un plan tiré par R. Perrier le 4 mai 1836, déposé aux archives de C. Pollock, ancien notaire de cette ville. Le dit lot No. 11 mesure, en mesure anglaise, trente-et-un pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Genius, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces.

Troisièmement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désigné comme lot No. 6, ancien No. 5, mesurant trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de front sur la rue Marigny par une profondeur de cent onze pieds.

Quatrièmement: Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désigné comme lot No. 7, mesurant soixante-trois pieds de face sur la rue Marigny par une profondeur de cent et onze pieds.

Cinquièmement: Un certain lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No. 10 dans l'Ilet No. 1171 (ancien No. 48), borné par les rues Marigny, Mandeville, Liberal (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti), le dit lot No. 10 mesure trente-et-un pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Marigny, par une profondeur de cent vingt pieds et façant la rue Force (maintenant Tonti) et formant le coin des rues Marigny et Tonti.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
juil 17 23 30—août 6 13 19

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Mary O'Connor et Mlle Margaret O'Connor vs. J. Harris.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,563 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 17 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un cheval roman, une jument bale, harnais double, un véhicule à quatre roues.

Saisis dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
J. E. ROSSER, JR.,
Avocat pour les demanderesses.
août 6 11 17

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District, portant le numéro municipal 531 rue S. Rocheblave, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Acme Homestead Association vs. Pierre Vignes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,040 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 août 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 32, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane (anciennement Commune) et les rues Gravier, Rocheblave et Dorgenois, sur un plan marqué B en possession de Pierre Crabites. Lequel lot de terrain mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Rocheblave même largeur sur le derrière, par une profondeur de cent soixante-quatorze pieds, dix pouces et trois lignes sur l'une des lignes de côté et cent soixante-quinze pieds, un pouce et quatre lignes sur la ligne de côté du lot No. trente-et-un.

Saisie dans la procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
juil 16 23 30—août 6 13 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le numéro municipal 7826 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Mutual Building and Homestead Assn. vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 112,958—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. Onze, Greenville, borné par les rues Magazine, Walnut, Water et Audubon, désigné comme lot C sur un plan par Edgar Pille, voyer, et annexé à un acte de partage passé devant R. L. Tullis, ancien notaire de cette ville, le 19 avril 1897 d'après quel croquis le dit lot C mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Magazine, par une profondeur de cent vingt pieds, et situé à une distance de vingt-neuf (29) pieds du coin des rues Magazine et Walnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
juil 31—août 6 13 20 27—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 2725 rue Chartres, entre les rues Port et St-Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. Veuve Alfred Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,421 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Sept de l'Ilet No. Trois, borné par les rues Moreau (maintenant Chartres), Architecte, Port et St-Ferdinand. Le dit lot mesure vingt-six pieds et trois lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur de cent trente-huit pieds, un pouce et trois lignes de l'une des trois autres dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
juil 30—août 6 13 20 27—sept 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Deuxième District, portant les numéros municipaux 603 rue St-Claude, et 1206-1208 rue St-Pierre, dans l'Ilet Promenade Carondelet et rue Nord Liberté.

Amelia Fischer vs. St. Claude Realty Co., Ltd. et. al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 131, borné par les rues Promenade Carondelet, St-Claude, St-Pierre et Nord Liberty, lequel lot mesure cinquante-sept pieds, trois pouces et quatre lignes sur la rue St-Claude, de la rue Carondelet à la rue St-Pierre, cent cinq pieds six pouces de profondeur et de face sur la rue St-Pierre, cent-un pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et de face sur la Promenade Carondelet, et soixante-cinq pieds, trois pouces et trois lignes en largeur sur la ligne à l'arrière, s'étendant de la rue St-Pierre à la Promenade Carondelet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WOODVILLE & WOODVILLE,
Avocats pour la demanderesse.
juil 30 31—août 6 13 20 27—sept 1 2

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en bloc de tout le contenu, et des installations, etc., de l'établissement du théâtre électrique, coin Canal et Bourgogne; aussi un piano Wurlitzer, etc.

Metropolitan Bank vs. Victor Perez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,105 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties en litige, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 9 août 1915, à 2 heures de l'après-midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Au rez-de-chaussée du magasin No. 1 de la Bâtisse Audubon, au coin des rues Canal Bourgogne:

Le contenu et les installations du théâtre électrique dans la dite bâtisse, comprenant deux machines à cinéma et lentilles, un grand nombre d'éventails électriques, à peu près 300 chaises, un miroir, 3 chevalets, 2 pendules, des plateformes, kiosque de caissier, et divers articles, etc., d'après l'inventaire. Aussi un piano Wurlitzer et accessoires.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY,
Avocats pour la demanderesse.
août 5 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une licence d'Etat et de Ville, 1915, pour buvette.

New Orleans Brewing Company vs. Louis Bonanno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 113,283—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 9 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

En face de l'entrée principale de nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis:

Une licence de buvette, pour la ville, année 1915, pour $500; une licence de buvette, pour l'Etat, année 1915, pour $200.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour la demanderesse.
juil 29 30—août 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 216 et 218 rue Nord Salcedo, entre les rues Bienville et Iberville.

Orleans Homestead Association vs. Walter F. Ragan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,226—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 216 et 218 rue Nord Salcedo), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné par le No. Dix dans l'Ilet No. 399, borné par les rues Bienville, Iberville (anciennement Douane), Gayoso et Salcedo, d'après un plan d'Albert Diettel, Jr., architecte, daté le 7 mars 1896, et déposé pour référence à l'étude de Fred Zengel, notaire en cette ville. Et d'après le dit plan, le dit lot No. Dix commence à une distance de cent deux pieds de la rue Bienville, et mesure de là, trente-deux pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Salcedo, et cent vingt-cinq pieds, huit pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DANIEL J. MURPHY,
Avocat pour le demandeur.
août 6 13 20 27—sept 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété améliorée de haute valeur,

DANS LE TROISIÈME DISTRICT,

mesurant 268' 4" 3"' de face à la rue Levée; 449' 1" 2"' de face à la rue Flood; 512' 2" 2"' de face à la rue Caffin; 251' 8" 2"' sur la ligne à l'arrière.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 septembre 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville, et mesurant deux cents soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Levée, quatre cents quarante-neuf pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Flood cinq cents douze pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Caffin, et deux cents soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes à la ligne à l'arrière, vers la rue Delaronde.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
août 6 7 13 20 27—sept 3 8 9

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Helman vs. Classeo Quest.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,509 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 16 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Classeo Quest dans la succession de Classeo Buck, No. 108,628, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
B. Y. WOLF,
Avocat pour le demandeur.
août 5 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Southern Park Realty Co. vs. Louis Bonanno.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,542 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité, pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 16 août 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Une licence d'Etat et de ville, un coffre-fort, un pupitre, un lot assorti d'épiceries, etc.

Saisis dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOHN McCLOSKEY,
Avocat pour la demanderesse.
août 5 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph F. Richaud vs. Joseph Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,482 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 16 août 1915, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Un piano, un tabouret, une table de nuit, deux chaises C. B., une berceuse, un lavabo et la glace, un dressoir, une armoire, un plat Knabe, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
K. V. RICHARD,
Avocat pour le